

Grandes lignes du processus de recommandation

Shad Canada exige que chaque candidat ou candidate fournisse le nom d'un recommandataire. Cette évaluation aide nos évaluateurs ou évaluatrices à déterminer si l'élève serait un candidat ou une candidate idéal pour le programme.

Il s'agit de quelqu'un qui connaît bien le candidat ou la candidate, par exemple un enseignant, un conseiller en orientation, un aîné au sein de la communauté ou tout autre adulte dans un rôle de mentorat, et qui peut fournir une évaluation juste et honnête de ses forces et de ses traits de caractère. Un recommandataire ne peut pas être un parent du candidat.

Le recommandataire remplit un formulaire en ligne, dans lequel l'élève est noté en fonction de plusieurs disciplines. Les classements sont quantitatifs (exceptionnel, au-dessus de la moyenne, dans la moyenne, sous la moyenne ou difficile à évaluer) et qualitatifs (commentaires écrits, une limite de 200 mots par catégorie étant fixée).

Les catégories pour ces classements comprennent ce qui suit :

- **Approche de l'apprentissage** : Curiosité, enthousiasme face à l'apprentissage, apprentissage collaboratif, etc.
- **Réalisations personnelles** : Engagement communautaire/parascolaire, initiative, bénévolat, expérience professionnelle, entrepreneuriat, collecte de fonds, etc.
- **Créativité et compétences en résolution de problèmes** : Originalité, conception, innovation, expériences artistiques/musicales, résolution de problèmes, synthèse, etc.
- **Capacité de collaborer avec autrui** : Approche collaborative, leadership, engagement envers l'équipe, inclusion et soutien, communication respectueuse, mentorat, etc.
- **Maturité** : Autonomie, conscience de soi, gestion du temps, pensée critique, adaptabilité, etc.

Le processus :

- Le candidat ou la candidate doit soumettre le nom d'un recommandataire et ses coordonnées. Un courriel est alors généré et transmis avec un lien vers un formulaire en ligne.
- Le contenu soumis par les recommandataires demeure confidentiel. En effet, les candidats peuvent voir que le formulaire a été soumis, mais ne peuvent pas prendre connaissance de son contenu.
- Il n'existe aucune option « Sauvegarder en tant que version préliminaire ». Une fois que le formulaire de recommandation a été entamé, il doit être rempli en entier. Nous encourageons les recommandataires à songer à rédiger d'abord une ébauche avant d'entreprendre la soumission.

La date limite de soumission d'une recommandation est le 6 décembre 2024.

(Remarque : Le 1^{er} décembre est la date limite de soumission d'une demande par les élèves.)